



Le point de départ

« Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé. La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général ».

(Article L100-1 du Code du sport)

La démarche

Une plateforme pour quoi faire?

Il s'agit de créer « une plateforme » ou chacun des partenaires propose de **mettre en commun les moyens** dont il dispose en termes d'activités, de moyens humains, d'infrastructures et de logistique

Notre démarche s'inscrit aussi dans une volonté affirmée de **rapprocher les milieux institutionnels et sportifs** afin que nous avancions ensemble. La mise en place d'un **programme sportif adapté** s'est ainsi imposée comme un moyen de sortir de l'institution, de rencontrer d'autres personnes, de découvrir l'activité physique, de ressentir plaisir et convivialité.

UNE ADHESION, UNE LICENCE, PLUSIEURS CLUBS...!

Quel intérêt pour le sportif?

La plateforme c'est d'abord pour le sportif

- Un tarif unique et une licence multi clubs
- Une offre de pratiques diversifiées et adaptées
- Un accueil et un accompagnement personnalisé

Mais c'est aussi le moyen de contribuer à

- Développer un projet personnel et gagner en autonomie
- Favoriser une intégration sociale et un apprentissage de la citoyenneté
- Valoriser des capacités, travail sur la confiance en soi
- Améliorer son état de santé et mieux contrôler son corps
- Vivre et partager des émotions

L'ORGANISATION







Centre Hospitalier Charles Perrens

CRPS Tour de Gassies

CHS Cadillac

STRUCTURES HOSPITALIERES, MEDICOSOCIALES BENEFICIAIRES PARTENAIRES



- Adhérent à la plateforme (cotisation à définir)
- Signent la convention
- o Participent aux réunions de la commission handicap psychique



- Promotion de l'offre de la plateforme directement dans l'établissement
- Bénéficient d'un tarif réduit d'accessibilité aux activités de la plateforme pour les patients
- Ouverture sur le milieu ordinaire





- Coordonne les activités de la plateforme
- o Développe la plateforme
- o Promeut les activités de la plateforme
- o Récolte les cotisations à la plateforme
- Recherche des financements
- o Gère le fichier d'inscription

CDSA

(Comité Départemental Sport Adapté de la Gironde)

Commission handicap psychique



- Redistribue les cotisations plateforme
- o Redistribue les aides de l'appel à projet plateforme
- o Promotion du bénévolat sportif sur les clubs et iournée CDSA





- Proposent une offre sportive adaptée et diversifiée
- o Proposent une adhésion à tarif réduit et homogène (80€ ou 120 €)
- Participent aux réunions de la commission handicap psychique
- Reversent l'adhésion à la plateforme



- Bénéficient de financements
- Bénéficient d'une promotion de leurs activités directement auprès du public cible





CLUBS Organisateurs d'activités adaptés

Sport Athlétique Mérignacais

Entente Sportive Bruges

Les Gringalets

Union St Bruno









L'OFFRE DE PRATIQUE

Selon les places disponibles

à Mérignac

Sports et jeux collectifs (basket, foot, hand, hockey...)

Jeudi de 18h à 19h30

Gymnase Paul Langevin





Basket adapté en partenariat avec ESB

Jeudi de 19h30 à 21h

Gymnase Paul Langevin





Boxe Pied Poing en collaboration avec Kick Boxing club33

Jeudi de 18h à 19h

Gymnase Robert Brettes





Futsal (foot en salle) **Lundi de 17h à 19h** Gymnase Paul Langevin







Lundi de 15h à 17h

Gymnase Paul Langevin





Sports de raquette (badminton, tennis de table...)

Vendredi de 14h à 16h

Gymnase Paul Langevin





Musculation (Musculation en salle)

Samedi de 13h30 à 15h30

Complexe Daniel Colombier





Cirque et Acrobaties en collaboration avec AVA **Mercredi de 15h30 à 17h30 ou Samedi de 15h à 17h**

riercieul de 151150 à 171150 du Sainteul de 1511 à 1711

Gymnase Paul Langevin





Pétanque (d'autres créneaux seront proposés)

Vendredi de 18h à 20h

Stade du Jard





Football (football à 7 et à 11)

Samedi de 9h30 à 12h30 et/ou mardi de 14h30 à 17h30 Mérignac Cap roux et/ou Bordeaux Lac





Selon les places disponibles

à Bruges

VTT Sportif

Mardi de 9h30 à 16h 30

Tour de Gassies





Golf

Lundi de 9h à 12h

Parc de la Tour de Gassies





Handball

Mardi de 16h30 à 18h

Gymnase Arc en ciel





Cyrrinase 7 ii c cir ci

Tennis / Athlétisme (course de fond)

Jeudi de 10h à 12h

Stade Albert Galinier





Escalade

Jeudi de 17h à 18h30

Tour de Gassies





Musculation (Musculation en salle)

Lundi de 14h à 15h30 et jeudi de 15h à 16h30

Tour de Gassies





Selon les places disponibles



Jeudi de 12h à 13h30

Stade Montaigne





DES PARTENARIATS

L'aboutissement

Tous les citoyens doivent avoir accès au sport.

Pour une personne handicapée, celui-ci constitue un remarquable facteur d'intégration sociale.

Outre l'intérêt pour le bienfait physique, c'est aussi une ouverture vers les autres.

Lorsque cette pratique s'exerce en compagnie de personnes valides, elle aide ces dernières à changer leur regard sur les personnes en situation de handicap. Ce sont alors leurs potentialités qui sont observées et non plus le handicap

Objectifs

- Favoriser la pratique sportive en mixité (valides-handicapés) dans les clubs sportifs
- Encourager la participation des sportifs à la vie des clubs
- Repérer les lieux de pratique partagée fiable et de proximité

« Pour une pratique Sportive partagée! »

Vers les clubs partenaires en milieu ordinaire

Une **prise en charge individuelle et qualitative** lors de l'inscription

Un suivi du projet sportif

Une **prise en compte des problématiques** individuelles et la proposition d'un programme adapté qui en découle (problème de santé, difficulté relationnel, ...etc.)

L'accompagnement sur les activités ordinaires pour une meilleure intégration

La promotion du bénévolat sportif sur les clubs ordinaires ou du CDSA







Les clubs labélisés

http://www.sport-handicap-aquitaine.org/



FORMALITÉS

Tarifs d'adhésion si orienté par une structure

1 activité au choix = 80 € la saison

ou

Pass multi activités + 40 € = 120 € la saison

Tarifs d'adhésion si non orienté par une structure

1 activité au choix = 90 € la saison

ou

Pass multi activités + 60 € = 150 € la saison

Joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive multisports

Contact plateforme



www.cdsa33.org

CDSA 33

(Comité Départemental de Sport Adapté de la Gironde)

contact@cdsa33.org secretariat@cdsa33.org Téléphone: 05-56-00-99-10

Fax: 09-59-23-99-10

Contacts clubs

SAM – Antoine DÉFOSSÉ - 07 81 82 13 46



ESBruges – Erick **ZELENAI** – 06 11 79 60 78



Gassies – François SERRADEILL – 06 24 18 26 56



Gringalets – Patrick GAUTHIER – 06 16 33 84 46



Union Saint Bruno - Aude PINET - 06 58 83 96 20



Avec le soutien de...



















